



## COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 18 OCTOBRE 2018

L'an deux mil dix huit, le jeudi dix huit octobre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Manneville-sur-Risle, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel en séance ordinaire sous la Présidence de Madame Isabelle DUONG, Maire.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs : DUONG Maire, LAMY, JOSQUIN, ROUXEL Adjoints, BIERRY, NUTTENS, GAGNANT, GIMBERT, DEMARCY, LEVIVIEN, CARLIER, LACHEVRE, Conseillers Municipaux.

Absents mais représentés par pouvoir :

Madame Carole ROGERS donne pouvoir à Madame Isabelle DUONG

Monsieur Philippe BERTOIS donne pouvoir à Madame Florence ROUXEL

Absente excusée : Madame Florence DOHER

### Budget alloué au conseil municipal des Enfants

Dans le cadre du développement durable, le conseil municipal des Enfants a réfléchi à une proposition de publicité sur les déchets de rue qu'il soumet à l'approbation de cette assemblée. Cette bonne initiative a été retenue à l'unanimité par le conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte la pose de quatre panneaux d'information sur ce thème, dans un premier temps, sur un format de 80 x 60 et alloue un montant de 1 200 € TTC pour la réalisation de ce projet judicieux.

Margaux CAMUS, Maire du conseil municipal des Enfants, donne les huit sites marquants pour l'installation de ceux-ci.

Les quatre emplacements retenus par le conseil sont : à proximité du collège, Côtes Blanches, Côte de la Pierre, rue des Longs Champs Thibouville, rue de la Hêtraie dans un premier temps.

Madame le Maire rappelle que le deuxième souhait du conseil municipal des Enfants porte sur le devoir de mémoire. Le conseil municipal des Enfants pourrait travailler par exemple sur l'historique du monument aux Morts, avoir un rôle de recherches à jouer auprès des Anciens Combattants.

Madame le Maire rappelle que cette année portera sur une manifestation plus marquante pour le Centenaire de la Première Guerre Mondiale avec l'apposition d'une plaque commémorative en présence d'enfants.

Le coût de cette plaque est de 618 € TTC et portera l'inscription suivante :

Commémoration du Centenaire de l'Armistice

11 novembre 1918

La Commune n'oublie pas ses enfants Morts pour la France

Un nettoyage par le service technique de la commune avec fleurissement des tombes des soldats de 14-18, morts pour la France, sera effectué avec apposition d'une cocarde leur rendant hommage.

De plus, Monsieur Hervé JOSQUIN, Adjoint au Maire et Directeur départemental de l'U.N.S.S. expose au conseil municipal qu'un relais de la paix organisé par l'Union Nationale du Sport Scolaire (U.N.S.S.) se fera sur la commune. Une flamme sera portée par des collégiens du collège de Manneville jusqu'au monument aux Morts le 11 novembre prochain.

Auparavant, le Maire junior Margaux CAMUS et Lucas GERMAIN collégien, se rendront à Paris le 06 novembre pour prélever la flamme du Soldat, accompagné par Monsieur Hervé JOSQUIN Adjoint au Maire, et Madame Lucette MARQUET Principale du collège Louise Michel de Manneville-sur-Risle.

Ce déplacement est financé en totalité par l'U.N.S.S.

### **Avis sur demande adhésion communes Rougemontiers et Routot à la Communauté de Communes Pont Audemer Val de Risle**

Madame le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur la demande d'adhésion des communes de Rougemontiers et Routot à la communauté de communes de Pont Audemer Val de Risle.

Elle informe le conseil municipal que le conseil communautaire a émis un avis favorable sur cette demande à la majorité le 10 septembre dernier.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable à l'unanimité pour ces deux demandes d'adhésion.

### **Contrat d'entretien pour matériel de protection incendie**

Madame le Maire rappelle que la sécurité des habitants est une des obligations budgétaires et que les pompiers n'interviennent plus dans le cadre des vérifications des poteaux et bouches à incendie. De ce fait, Madame le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à signer un contrat d'entretien avec un prestataire agréé.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise Madame le Maire à signer le contrat d'entretien confié à la Saur par le S.A.E.P Risle et Plateaux pour une visite annuelle de manœuvrabilité des ouvrages de défense incendie, avec une visite de contrôle et des prestations complémentaires si besoin.

### **Prestations d'action sociale**

Madame le Maire propose au conseil municipal la reconduction d'achat de chèques CADHOC pour l'année 2018 pour un montant total TTC de 2 000 € avec 18 € de frais de port.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité le montant annuel de 2018 € pour l'achat de chèques CADHOC.

### **Renouvellement convention adhésion médecine préventive**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité Madame le Maire à signer la convention d'adhésion et à procéder à toutes formalités s'y afférant au service médecine du centre de gestion de l'Eure.

### **Reprise concessions en état d'abandon**

Suite au procès verbal de constatation d'abandon de concessions établi le 05 octobre dernier et à l'affichage effectué, le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité Madame le Maire à prendre un arrêté de reprise de concession sur les huit tombes inscrites dans le dit procès-verbal et à les remettre en service pour de nouvelles inhumations.

### **Contrat saisonnier d'activité musée**

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que le projet de travaux et de modification de la scénographie du Musée Départemental de la Résistance et de la Déportation de Manneville-sur-Risle est inscrit dans le contrat de ruralité pour l'année 2020.

Afin de présenter ce projet à la communauté de communes de Pont Audemer Val de Risle, il est nécessaire de rédiger un mémoire scientifique très détaillé.

Madame le Maire demande donc au conseil municipal son autorisation pour recruter une assistante de conservation du patrimoine sur une période déterminée de deux mois à temps complet.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité cet emploi temporaire.

Madame le Maire récapitule le nombre de visiteurs pour la période d'ouverture du musée du 1er avril au 30 septembre 2018 :

Français 291 Etrangers 8

Madame le Maire souligne que les groupes scolaires ou autres ont été plus nombreux à venir en semaine cette année.

Dorénavant, le conseil municipal souhaite que l'on répertorie ces personnes dans le comptage.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### A.S.M.F.C. tennis de table

Madame le Maire annonce au conseil municipal que cette association a été mise en sommeil du fait d'un manque d'assiduité des joueurs et d'une réduction des licenciés.

#### Animateur sportif

Madame le Maire informe le conseil municipal de la démission au 13 octobre de l'animateur sportif recruté le 1er octobre dernier.

#### Responsable cantine

Madame le Maire informe le conseil municipal que Madame Elodie GIRARD a été recrutée en tant que responsable au restaurant scolaire non titulaire à temps non complet (24 h) depuis le 1er octobre.

#### Nomination assistant de prévention

Monsieur Guillaume LEGENDRE, Responsable des services techniques, a été nommé assistant de prévention par la commune.

Sa nomination a été validée par le Comité Technique du centre de gestion de l'Eure lors de sa réunion du 04 octobre 2018.

#### Travaux

Les travaux intérieurs d'accessibilité, prévus à l'église ne pourront pas être entrepris, du fait de leur complexité en accord avec le responsable de la D.D.T.M.

#### En cours :

- la pose d'une colonne du souvenir et du rhabillage de l'ossuaire
- l'installation de caméras au service technique
- travaux de voirie rue de Manneville et parvis de l'église
- problème falaise

#### Achevés :

- curage de la mare route de Fourmetot avec pose de clôture
- chemin d'accès piétonnier city stade

Concernant la pose des plaques route de Rouen et malgré nos différentes relances, l'entreprise le Foll, dont le devis avait été signé en juin n'a pas donné suite à cette réalisation, cette commande est donc annulée. Une autre entreprise va être consultée.

Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques chemin de la Futaie de Bonnebos et rue des Longs Champs ne débuteront que mi-janvier du fait de retards pris par le Siège.

#### Balade à la Fraîche du 21 septembre

Elle a réuni environ 70 personnes qui ont apprécié l'organisation et la dégustation de produits locaux offerts par la commune.

Madame Florence ROUXEL, Adjointe au Maire, fait part au conseil municipal de la reprise de cette manifestation par le Comité des Fêtes l'année prochaine.

#### P.L.U.i.H

Le travail d'élaboration des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) et du zonage du PLUiH, conduit cet été avec la collaboration du cabinet d'études GEOSTUDIO, a permis qu'un diagnostic territorial soit mis à jour.

Des propositions de zonage pour chaque commune ont été proposées avec des orientations d'aménagements spécifiques.

Madame le Maire informe le conseil municipal que le Projet d'Aménagement de Développement Durable (P.A.D..D.), phase précédente au PLUiH, a été validé le 18 juin dernier par le conseil communautaire de la communauté de communes Pont Audemer Val de Risle.

#### Manifestations

Madame le Maire donne le calendrier des prochaines manifestations et informe le conseil municipal que le Festival Génération Durable du 06 octobre sur la commune n'a pas rencontré un vif succès.

Une vingtaine de personnes seulement était présente pour le ramassage des déchets. Madame le Maire tient à remercier les enfants et parents présents pour leur implication.

Madame Florence ROUXEL, Présidente du Comité des Fêtes, annonce qu'une foire aux livres et vinyles se tiendra le 28 octobre de 9 H à 17 H 30 à la salle communale pour la première fois à Manneville en présence de quatre écrivains de Pont-Audemer.

Madame le Maire invite aussi la population à venir découvrir le Projet Educatif Local et rencontrer les différents acteurs impliqués dans ce projet le samedi 10 novembre à 10 heures à l'accueil éducatif autour d'un café gourmand.

La prochaine réunion de conseil municipal se tiendra le 06 décembre à 18 h 30.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à vingt heures.

